

Marie Cavalié
18 rue de la croix blanche
77410 Fresnes sur Marne
Objet : Enquête publique PLU

à

Monsieur de Sorbier de Pognadoresse
Commissaire enquêteur

Fresnes sur Marne
le 14 octobre 2020

Monsieur le commissaire enquêteur

Veillez trouver ci-joint quelques observations concernant le PLU de Fresnes sur Marne

Tout d'abord, il est regrettable que les plans des zônages de la communes soient beaucoup moins lisibles que ceux du précédent PLU.

Il est également regrettable que le rapport de présentation « *s'étonne* » de l'absence de ZIEFF (zône naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) dans la description du contexte de la commune, dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle décharge ISDI. Nous pouvons nous « *étonner* » aussi. D'autant que Fresnes compte 14 ICPE dans un rayon de 5 kms, et que 23% des espaces agricoles ont déjà été transformés en décharges (ISDI)...

Par ailleurs, les riverains sont pour beaucoup opposés à ce que des zones dite N (naturelles) soient transformées en zones A (agricoles) *U (urbanisable)*

Je m'insurge particulièrement qu'à la page 79 de ce rapport, il soit écrit : « *l'apport de matériaux et de terre peuvent être vus comme une action de land-art qui révèle le paysage* » !!!

De qui se moque-t-on ? Considérer les merlons de matériaux et de terre comme de l'art ne témoigne-t-il pas d'un total mépris envers les riverains ? Ceux ci savent bien que ces merlons ne sont autres que les gravats et terres du chantier du grand Paris qui constituent de nouvelles décharges polluant et défigurant leur environnement. De plus, cette affirmation est formulée après avoir mentionné que « *les modifications du paysage dues aux différents merlons (décharges-TGV-RN3) sont bien plus importantes que dans les communes environnantes* » « *cette faille qu'empreinte la route entre les merlons pourrait être accentuée* » Le Nord 77 continue donc d'être la poubelle de l'Ile de France et ce nouveau PLU ne plaide pas en faveur d'un rééquilibrage territorial.

Comment faire confiance à ceux qui rédigent de telles inepties de façon à faire passer les projets déjà pensés et prévus sans concertation, ni véritable démocratie ?

Enfin, la CDPENAF (commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) a émis un avis défavorable et suggère un 2ème passage après amélioration des points qui posent problème. Cette 2ème commission a-t-elle eu lieu ? Ce PLU semble être présenté sans tenir compte de l'avis de cette CDPENAF ?

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de ces éléments avant validation du PLU de Fresnes sur Marne. Cordialement, Madame Cavalié

